

LE CONGRÈS DE L'AFL

ÉCOLE ET BCD

Du projet BCD à l'objet BCD

Il ne fait aucun doute que les BCD ne constituent pas une solution aux problèmes de lecture. Mais il ne fait aucun doute non plus que la solution inclut nécessairement une politique volontariste en faveur des BCD.

Yves Parent

Dans le cadre de sa politique de régionalisation, l'AFL a créé une commission BCD qui réunit, depuis deux ans, huit écoles¹. À l'occasion du congrès, les représentants de ces écoles souhaiteraient attirer l'attention des participants sur deux points :

- 1) Quelle analyse fait-on du glissement des BCD aux bibliothèques d'écoles ? De quelle manière relancer la réflexion pour accompagner la création de nouvelles BCD ?
- 2) En quoi les notions de service général et d'observatoire des écrits ont-elles fait évoluer le concept BCD ?

Ce texte est un état de nos actions et de nos questions. Il aimerait trouver, dans le dynamisme d'un congrès, de l'énergie nouvelle pour des combats vieux comme l'AFL.

GLISSEMENT PROGRESSIF DU PROJET BCD À L'OBJET BCD

I. Nos ancêtres les bibliothèques

Dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, on crée des bibliothèques dans les écoles primaires. Il s'agit alors de donner aux enfants plus qu'un savoir-lire : le goût et l'habitude de la lecture. Ces bibliothèques sont d'ailleurs ouvertes aux familles et aux anciens élèves. Petit à petit, ce dispositif évolue pour n'être plus que des bibliothèques de classe, limitées aux seuls élèves. En règle générale, le nombre est réduit et il y a peu d'ouvrages documentaires.

Un deuxième facteur favorise le progrès des bibliothèques scolaires, c'est le développement des méthodes qui encouragent le goût de la recherche chez les enfants. En conséquence, il faut que les élèves aient accès à des documents variés. Cette documentation sera plus efficace par la concentration des moyens au sein d'une bibliothèque centrale, ouverte en permanence à tous les élèves de l'école.

Les premières bibliothèques centrales voient le jour dès 1820 aux États-Unis. En France, les centres documentaires se développent dans le secondaire depuis 1960. Par contre, les bibliothèques centre documentaires ne commencent à apparaître dans l'enseignement élémentaire que depuis quelques années seulement. Fin 1972, une première bibliothèque centrale est implantée dans le Var sous l'impulsion d'une fondation "Échanges et bibliothèques". Cette même fondation avait d'ailleurs

¹ Auxerre, Dreux, Grenoble (3), Le Pèlerin, Saint-Ouen l'Aumône, Villeneuve d'Asq

permis le développement de la "Joie par les livres" et la bibliothèque de Clamart.

À son tour, la recherche étudie la contribution de la bibliothèque centre documentaire au renouvellement de la pédagogie. On cherchera par là à accroître l'efficacité de l'institution, à assurer le plein emploi des ressources et à définir les meilleures conditions pour la généralisation ultérieure des BCD. L'institut National de Recherche et de Documentation Pédagogique et l'ADACES², retiennent six écoles³ qui participeront à l'expérience dont les principes ont été élaborés en commun par des bibliothécaires de la "Joie par les livres" et des pédagogues de l'INRP. Les principes en ont été largement débattus et constituent maintenant une référence.

II. Des espérances...

Par rapport à l'apprentissage de la lecture :

L'accès libre et motivé de tous les enfants, dès le plus jeune âge, permet de développer un questionnement devant la langue écrite utilisée comme moyen d'expression et de communication, conditions du succès de l'apprentissage.

Par rapport à la vie de l'école :

Pour ouvrir une bibliothèque, il faut des livres, donc de l'argent. Il faut admettre, alors, que si des achats nouveaux doivent être effectués, certains deviennent inutiles (achats de manuels par exemple). Il s'agit de ce fait de reconsidérer le budget équipement de l'école. De la même manière, il faudra examiner le budget "temps" ou budget "nombres de postes" pour décider de la part qui serait affectée à la BCD. Très vite la BCD conduit à réorganiser l'école, **à la transformer dans ses structures et dans ses pratiques de gestion.**

Par rapport à la vie de quartier :

L'école ne se transformera pas profondément si elle ne modifie pas son rapport au milieu et le rôle du milieu par rapport à elle. L'ouverture de la BCD vers l'extérieur, pour qu'elle soit accessible au public en dehors du temps scolaire, rencontre de nombreuses difficultés dues en particulier à la réticence des professionnels -enseignants et bibliothécaires- à coopérer.

Par rapport au statut de l'enfant :

Selon qu'on pense ou qu'on refuse l'idée qu'un enfant construit aussi des savoir-faire dans l'exercice de son pouvoir, on ne voit pas de la même manière la vie de l'école et les fonctions de la bibliothèque dans cette voie.

Par rapport aux pratiques pédagogiques des maîtres :

Les enfants ayant la possibilité d'accéder librement à la bibliothèque quand le besoin s'en fait sentir, cela entraîne obligatoirement un changement dans les pratiques pédagogiques des maîtres :

- . une organisation de la semaine différente avec travail en petits groupes,
- . la nécessité de contrats rigoureux de travail,
- . des activités scolaires qui s'organisent autour d'une pédagogie de projets intégrant des pratiques sociales.

III. ...aux conséquences

Dans les pratiques scolaires :

La mise en place d'une BCD entraîne :

² Association pour le Développement des Activités Culturelles dans les Établissements Scolaires

³ École Saint-Siméon, 89 Auxerre ; Évyry 91 ; Léon Blum 21 Longvic ; École des Sables, 86 Poitiers ; La Grand'mare 76 Rouen ; Saint Quentin 02

- . le libre accès,
- . un changement des rythmes scolaires,
- . le choix de l'enfant pour des activités de BCD concurrentielles à celle de la classe,
- . des apprentissages permettant le développement de stratégies individuelles,
- . une orientation, une incitation, une autre pratique de la lecture,
- . l'accès immédiat aux renseignements, au moment où on en a besoin,
- . les rencontres avec des écrits non scolaire,
- . une dynamique dans la liaison BCD/classe.

Dans les pratiques socio-communautaires :

La BCD implique :

- . une cogestion avec des responsabilités étendues,
- . un lieu de vie avec projets, des animations,
- . un lieu de rencontre avec d'autres d'enfants, d'autres adultes qui permet des échanges à l'intérieur de l'école et avec l'extérieur (parents, quartier, ville),
- . une équipe pédagogique soucieuse de réfléchir à tous les aspects des apprentissages,
- . l'accès aux écrits sociaux.

Dans les pratiques politiques :

La BCD oblige à une réflexion

- . sur la formation de l'enfant, de l'adulte,
- . sur la transformation de l'institution dans ses rapports administratifs, pédagogiques et sociaux,
- . sur la définition et la mise en place d'une nouvelle politique de la lecture permettant une réelle démocratisation de l'écrit,
- . sur le fait que s'approprier l'écrit confère un pouvoir en même temps qu'il le suppose et donne accès à la vie démocratique.

IV. Quand l'idée passe à l'opinion

La généralisation incontrôlée : BCD ou simplement bibliothèques d'école ?

Rapidement les responsables locaux de l'Éducation Nationale (IDEN, CPAIDEN, Écoles Normales) s'emparent de la nouveauté que représentent les BCD et incitent à une implantation massive. La qualité cède à la quantité et les objectifs initialement poursuivis par l'ADACES, puis par l'AFL, sont rapidement perdus de vue.

La réflexion s'élabore, les pouvoirs publics se sensibilisent, les textes officiels

En 1984 et 1985 une série de textes recommande la création de bibliothèques-centre-documentaires dans les écoles.

En 1984, à la suite d'une action conjointe Éducation Nationale-Ministère de la Culture, une circulaire⁴ préconise le développement des BCD dans les écoles pour favoriser la lecture (elle annonce également la mise en oeuvre d'une procédure expérimentale dans plusieurs académies).

Pour l'Éducation Nationale, il s'agit de consolider la lecture tout au long de la scolarité en multipliant les situations fonctionnelles de lecture, en liaison avec l'apprentissage du savoir-lire.

Pour la culture, il s'agit de gagner à la lecture de nouveaux publics... **et d'inciter les collectivités territoriales à définir des politiques locales de développement de la lecture.**

Ce premier texte officiel attire déjà l'attention des enseignants sur le fait que la BCD ne saurait être seulement un équipement supplémentaire mais qu'elle devrait être insérée dans un projet global de développement de la lecture.

L'année suivante, une nouvelle circulaire de l'Éducation Nationale propose "Dix actions en faveur

⁴ Circulaire n°84-360 du 1.10.84, B.O. N°36 du 11.10.84 ; circulaire n°85-091 du 12.03.85, B.O. N°12 du 21.03.85.

de la pratique de la lecture". Le savoir-lire étant une clé de la réussite, l'école doit assurer les apprentissages de base, développer le goût et la pratique de la lecture.

Un programme d'actions est proposé pour renforcer "la mobilisation et la coordination" de tous ceux qui peuvent aider les jeunes à lire mieux et lire plus. L'aménagement de la BCD est l'une de ces actions possibles.

Ces deux circulaires renforcent le risque d'une généralisation des BCD, sans réflexion préalable des équipes enseignantes des écoles. La mise en place d'une BCD, dans la plupart des cas, ne risque donc que de placer, dans les écoles, un outil supplémentaire, sans rien changer ni aux conditions d'apprentissage ni aux objectifs poursuivis, ni aux pratiques pédagogiques des maîtres.

Or, l'exemple du Québec, tout autant que les désillusions qui commencent à se faire jour dans certaines écoles, montrent que si la BCD ne transforme pas rapidement et profondément la politique générale de la lecture, on en revient à une tradition désabusée et aux bibliothèques de classe que les instructions Officielles de la fin du XIX^{ème} recommandaient déjà !

**C'est dire l'urgence d'une politique qui sache accompagner le mouvement spontané des BCD
Les innovations de cette qualité sont trop rares pour qu'on les laisse échouer sur des obstacles faciles à repérer.**

V. Des BCD sans label AFL

D'une manière générale, les bibliothèques-centres-documentaires sont en permanence menacés :

- . par l'organisation de l'école en classes autonomes de niveau dans lesquelles dominent les activités essentiellement scolaires (activités prétextes à enseignement) sur le modèle = leçons, exercices ;
- . par l'absence de travail en équipe, par conséquent par l'impossibilité de définir une politique commune pour tous les enfants sur l'ensemble de leur scolarité ;
- . par le manque d'implication des partenaires extérieurs ;
- . par le peu d'intérêt ou le manque de formations des adultes à propos de la presse et de la littérature enfantine ;
- . par la manière d'apprendre à lire ;
- . par le peu de pouvoir véritable des enfants sur leur apprentissage en particulier.

Du projet qu'elles représentaient, les BCD sont devenues des objets. Elles ont ainsi pu s'intégrer au système scolaire sans le bousculer, représentant même un "plus" pour les parents, les enseignants et les enfants. Elles naissent et grandissent sans gêner personne. D'ailleurs, le jour où elles disparaissent, qui s'en plaint ? Terriblement isolées, les pionnières, celles qui se présentent encore comme des BCD ont le mal de vivre.

Si elles ont aidé une certaine catégorie de lecteurs, friands adeptes de leurs services, elles n'ont pas eu les effets prévus sur d'autres enfants, issus généralement de milieux peu lecteurs et/ou ayant pris l'habitude de n'avoir, avec l'écrit, que les rapports rendus nécessaires par la scolarité obligatoire.

Ils sont restés à la périphérie de la BCD, intéressés par son esprit, exclus de la lettre. Certains, néanmoins, y sont entrés, mais l'évolution attendue s'est faite au prix de l'oubli et de la mise entre parenthèses de leur capital d'expériences, ignoré par l'institution et par les livres.

Deux évidences sont apparues :

- . on ne peut devenir lecteur sans une interaction continue avec un lieu où vivent intensément les raisons de lire ;
- . on ne peut espérer augmenter le nombre de lecteurs sur le modèle des lecteurs existants. Cessant d'être essentiellement un lieu de promotion du livre et de la lecture, la BCD s'oriente vers les animations et la production autour de l'écrit.

AUJOURD'HUI QUELLE RÉALITÉ POUR LES BCD

I. Du libre service au service général

Il est facile de comprendre que l'apprentissage de la lecture ne dépend pas de la juxtaposition des choix de "méthode" que peuvent faire les enseignants, chacun pour leur classe mais de l'organisation générale de l'école, de la politique cohérente sur l'ensemble de la scolarité que l'équipe pédagogique décide d'adopter. Car ces conditions de pouvoir dépendent d'abord de structures qui dépassent largement le cadre de la classe. C'est l'école tout entière qui doit s'organiser autour de "services généraux" prenant en charge les diverses fonctions qui permettent à une collectivité de vivre, c'est-à-dire de gérer son fonctionnement intérieur et ses relations avec l'environnement.

La BCD, par exemple, doit proposer en permanence des activités pour découvrir et observer les écrits qui viennent de l'extérieur, qu'il s'agisse de la presse, des documentaires ou de la fiction, afin de prendre conscience du statut que le milieu adulte attribue, à travers de telles productions, aux enfants.

Elle doit être :

- un lieu où sont rassemblés, répertoriés et classés les livres et les documents autrefois dispersés dans les classes,
- un lieu naturel d'affichage et d'exposition de l'école,
- un lieu de rencontre, de plaisir et de découverte,
- un centre de ressources et un lieu de lecture,
- un lieu où on participe à des animations,
- un lieu de production et de création,
- un lieu qu'on apprend à faire fonctionner et à gérer,
- un relais vers l'extérieur,
- un lieu de formation.

L'existence des BCD permet aux enfants de rencontrer les écrits sociaux et de développer les techniques pour les utiliser. Encore faut-il que les enseignants se soucient des lectures de leurs élèves, de ce qu'ils ont à lire, de ce qui justifie le fait qu'ils apprennent à lire. La formation initiale et continue de chaque instituteur doit tendre à en faire un expert de la littérature enfantine, connaissant les productions, ayant les moyens de les analyser, sachant les présenter, réfléchissant au pouvoir d'exclusion de ses écrits pour tous les enfants qui n'appartiennent pas aux classes moyennes. Car l'augmentation du nombre des lecteurs ne passe sans doute pas par la généralisation pure et simple du modèle actuel de lecteur mais par la diversification des pratiques de lecture et donc l'évolution des écrits disponibles. Il n'est pas concevable que les enseignants dont la mission consiste précisément à ouvrir les voies de la démocratisation de la lecture ne s'engagent pas complètement dans une réflexion sur le livre de jeunesse : on ne peut séparer ce qui est offert à lire de l'apprentissage proprement dit de la lecture.

Une proposition ambitieuse est donc appelée à enrichir profondément les fonctions de la bibliothèque : sa transformation progressive en **observatoire de l'écrit et de la lecture**.

Service général, observatoire des écrits. Deux nouvelles définitions des B.C.D. et la perspective de créer une autre dynamique.

II. Les BCD à votre service !

Les BCD sont-elles utilisées comme des services généraux qui permettent à *"une collectivité de gérer son fonctionnement intérieur et ses relations avec l'extérieur"* ?

Oui ! À l'école entreprise !

Les groupes locaux ont du mal à proposer une BCD qui corresponde à ce qu'on attend d'un service général. Même dans les écoles regroupées autour d'un projet pédagogique, l'organisation scolaire n'a pas répondu à la question. Quelles stratégies utiliser pour que tous les enfants aient un impérieux besoin de lire, qu'ils ne puissent y échapper en mettant en place des stratégies de contournement ?

Aujourd'hui, lorsqu'elle envisage de se transformer, l'école semble privilégier trois points :

- a) faire acquérir des savoirs,
- b) produire,
- c) gérer.

On assiste pourtant à une surreprésentation des fonctions "a" et "c" et à une défaillance de la fonction "b". Dans ce cas, il n'est pas étonnant que la BCD, souvent seul service général de l'école, ait du mal à fonctionner.

Il faut pour que vive la B.C.D. que l'école se transforme en véritable entreprise facilitant la création de projets de production réelle, conduits en groupe hétérogènes, à destination du milieu interne et externe.

Non au statut du maître BCD !

La délégation du pouvoir de faire fonctionner la BCD à un seul enseignant détaché rend difficile la relation des groupes classe et de la BCD. Le premier se sent incompris et peu suivi dans des actions-lecture qu'il est souvent seul à impulser. Les seconds se sentent tiraillés entre les contraintes d'une école centrée sur l'alphabétisation et les exigences d'une école lorsqu'elle se préoccupe de lecturisation.

La BCD ne peut exister qu'à l'intérieur d'un seul projet éducatif, cohérent et défini par une équipe élargie aux parents. C'est à l'intérieur de ce cadre que pourront évoluer des responsables de la BCD chargés de concerner l'ensemble des utilisateurs aux problèmes que pose l'écrit.

Nous pensons pouvoir proposer au congrès une évaluation des BCD présentes dans la commission :

- en quoi l'organisation de la permanence à la BCD répond-elle à un projet général de l'école définie en équipe élargie ?
- quel est le taux d'occupation de la BCD ?
- quelle est la nature des gens qui l'utilisent ?
- quelles raisons les y amènent ?
- quelle est la place de la BCD dans la vie scolaire d'un enfant ?

III. La BCD, un service général parmi d'autres

Quand la BCD est le seul service général de l'école, elle cesse d'être une structure qui donne de la souplesse aux actions pour devenir un objet qui exige qu'on vive pour elle.

La commission s'est donc attachée à encourager les représentants des écoles à développer un autre service général : le journal. Plusieurs écoles en possédaient déjà. Quelle fonction leur donnaient-elles ? Comment cet outil renvoyait-il de l'intérieur vers l'extérieur ? Comment ramenait-il l'information de l'extérieur vers l'intérieur ?

Les journaux qui se sont alors développés ont tenté d'atteindre deux objectifs :

- permettre à l'extérieur de comprendre l'école,

- permettre à l'intérieur de comprendre l'extérieur grâce aux informations qu'il produit et qu'on doit apprendre à lire. Lecture qui conduit à la prise de conscience par les enfants du statut qui est le leur et au pouvoir de le faire évoluer de manière individuelle et collective.

Deux conséquences à ces objectifs :

- La réflexion autour de la production d'écrit. Le journal permet d'agir sur le milieu en l'informant des préoccupations, des analyses, des projets, des prises de position, des actions, des découvertes des enfants. Pourquoi souhaite-t-on passer de ce qui vit, s'agit, se rêve, se sent, à ce qui s'écrit, se distancie, se théorise, se recrée et se démarque ? Qu'est-ce qui permet de se lancer à la rencontre d'un lecteur éventuel mais déjà défini ? Qui sont les destinataires du journal et que souhaite-t-on leur dire ? Comment les atteindre à travers des productions réelles dont ils ont besoin ?
- Lié à un statut de responsabilité ou de pouvoir, le journal se doit d'être un journal d'opinion et de proposition : un instrument d'opinion et de proposition, un instrument de transformation. Il ne peut se contenter de résumer, de traduire ou de commenter l'actualité. Il doit aider les enfants à théoriser et distancier les événements qui les concernent tout en prenant conscience du statut qui leur est fait dans le monde environnant. Ce qui ne doit pas se limiter à encourager les enfants à juger les adultes. Ne vivent-ils pas déjà des situations analogues à celles qu'ils reprochent aux adultes ? Lire pour comprendre son statut et le faire évoluer ce n'est pas exiger que les autres changent mais c'est analyser les causes qui produisent des effets communs pour des gens d'âges et de conditions différents. C'est ensuite trouver d'autres démarches.

Plusieurs journaux seront présents au congrès ainsi que les interrogations qui les entourent. La présence de deux services généraux auxquels on donne autant de raisons d'exister exige qu'ils soient autre chose que des objets autour desquels on se mobilise (ils deviennent alors vite contraignants), mais qu'ils soient des instruments au service de projets.

IV. La BCD observatrice des écrits

Lire autrement les écrits c'est savoir comment ils sont organisés, à quoi ils correspondent, dans quel but ils ont été faits. C'est moins une question de savoir si on ne les aime pas qu'une nécessité de les comprendre. Observer ce produit social qu'est l'écrit c'est de demander : *"quelle idée se fait-on de moi et peut-on me donner de moi en m'écrivant ce texte ?"*

Être lecteur, c'est vouloir rencontrer ce qui se passe dans la tête d'un autre pour mieux comprendre ce qui se passe dans la sienne. Mais cette attitude implique, tout à la fois, la possibilité de s'extraire de l'événement pour tenter d'en prendre une vue du dessus, l'évidence d'un surcroît de pouvoir sur le monde et sur soi à travers ce détour théorique et le sentiment de l'appartenance à une communauté de préoccupations qui vous pose, au-delà même d'un destinataire, comme un interlocuteur de ce que l'auteur produit. C'est vrai de tout écrit, qu'il s'agisse d'un mode d'emploi, d'un roman, d'un texte théorique ou d'un poème.

C'est tout cela qui constitue le statut de lecteur et c'est à partir de ce statut, préalable et inconditionnel, que chacun peut développer les réponses techniques qui lui permettent de l'exercer. Le statut précède le savoir.

C'est dans le développement de son pouvoir sur lui et sur le monde que l'enfant rencontre l'écrit et donc apprend à lire. Une pédagogie de la lecture qui ne s'appuie pas sur ce rapport entre le pouvoir et l'écrit n'offre à l'enfant aucune des conditions qui autorisent cette rencontre et ne permet donc d'apprendre qu'à celui qui les vit en dehors de l'école, dans son milieu familial.

Trois actions nous semblent avoir répondu à ces préoccupations dans la mesure où elles ont aidé les enfants à observer des écrits à l'intérieur d'un projet d'action.

1) Quelle représentation de la vieillesse la littérature jeunesse offre-t-elle à ses lecteurs ?

Les enfants des BCD de l'école du Lac de Grenoble et ceux de l'école Colette à Auxerre ont produit

en relation avec des personnes âgées, une cassette vidéo et des écrits à ce sujet.

Cette confrontation de la réalité et de sa représentation dans les livres pour la jeunesse a permis de mesurer, pour les enfants comme pour les personnes âgées, le statut qui leur était fait.

Au-delà de l'assouvissement de la curiosité, les enfants se sont intéressés non seulement à ce qu'on avait décidé de montrer mais aussi à la manière dont l'auteur s'y était pris pour le raconter.

Une occasion pour les enfants d'explorer les textes et d'apprécier un texte par rapport aux autres.

2) Opération FNAC⁵

Pendant huit jours, la FNAC de Grenoble a mis son forum à la disposition d'une BCD. Charge à elle de conseiller les acheteurs autour de trois cents livres environ sélectionnés par les enfants. Occasion rêvée d'avoir un regard large et du dessus sur la production et d'établir, entre les livres, des relations de similitude ou d'opposition pour se faire une idée générale à l'intérieur de laquelle peuvent émerger des impressions précises.

3) Opération Carrefour

Autre ambition que celle qui consiste à aménager un rayon livre de jeunesse dans une grande surface. Les sélections doivent se faire avec des critères de place, de contenu, de prix de références pour le public. Les comparaisons s'établissent autant entre les textes qu'entre les lecteurs. La production est alors regardée sous tous les angles.

Ces trois productions seront représentées au congrès. Elles feront sans doute l'objet de publications.

V. Que reste-t-il de nos BCD?

Jusqu'à-là, les BCD étaient majoritairement axées sur la promotion des livres. Aujourd'hui, la réflexion sur les non-lecteurs fait converger les regards sur la lecture des livres. L'exigence de faire de la BCD un observatoire des écrits implique des passages obligés dans ce lieu pour les enfants. "Observatoire des écrits" et "service général", ces deux notions ne nous amènent-elles pas à redéfinir autrement les trois caractéristiques initiales de la BCD ainsi énoncées :

- Libre accès
- Libre circulation
- Activités concurrentes avec celles de la classe.

L'analyse de la production écrite, quand on la juge essentielle, rend évidente (sinon obligatoire) la présence des enfants à la BCD. Entre celles du groupe classe et celles de la BCD, les activités se vivent peut-être davantage dans la simultanéité que dans la concurrence.

Il reste alors à définir leur place dans le temps, à repenser l'organisation de la vie scolaire pour que s'équilibrent les recours spontanés à l'écrit et les rendez-vous obligatoires. Il reste aussi à bien décrire les conditions dans lesquelles doit s'effectuer l'observation des écrits et les conséquences qu'on en attend.

Alors, une fois précisés ces derniers points, peut-être parviendrons-nous, grâce à ces nouvelles structures, à rendre évidente la fonction de service général pour une BCD.

Véritable outil au profit des projets d'école, admirable instrument d'exploration et de compréhension de l'écrit, dans quel but songerait-on alors à la réduire à une simple bibliothèque ?

Yvonne CHENOUF

avec la participation de : Jean-Pierre BOUTON, Jean FOUCAMBERT, Yves PARENT, Évelyne TARDAT

⁵ Voir *Les Actes de lecture*, n°13 et *Les Actes de lecture*, n°17, p.97.